

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2016

Réunion du CM du 09.12.2016 à 20h30, sous la présidence de M. Yves LE GUELAFF, Maire ; 16 conseillers présents.

Étaient présents : Y. LE GUELAFF, C. TANGUY, J.Y. STANQUIC, A.M. POGENT, G. FOUQUET, G. HEMON, A.M. POUPON, F. LE BRAS, S. DONNARS, I. LANCIEN, V. VICHON, S. LAUDEN, M. BARGAIN, A. JEANTON, P. BOUSSARD, G. TELLING

Étaient absents : S. SIMON, excusé, pouvoir à S. DONNARS ; A. TALLEC, excusée, pouvoir à C. TANGUY ; A. CLEAC'H, excusé

Secrétaires de séance : P. BOUSSARD, A.M. POGENT

Délibération N°2016/12/01

### QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE : ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNE DE GUENGAT

**Rapporteur : Jean-Yves STANQUIC**

Dans le cadre de la création, au 1er janvier 2017, de la nouvelle communauté d'agglomération « Quimper Bretagne Occidentale », issue de la fusion de Quimper Communauté, de la communauté de communes du Pays Glazik et de la commune de Quéménéven, les communes intéressées ont délibéré récemment sur le nombre et la répartition des sièges de la future assemblée délibérante.

Il est demandé à présent au conseil municipal de Guengat d'élire ses représentants qui siègeront au sein du nouvel EPCI « Quimper Bretagne Occidentale » ; le nombre de conseillers communautaires de la commune de Guengat au sein du nouvel organe délibérant passant de 3 à 1.

Lorsqu'une commune dispose d'un seul siège, la liste des candidats au siège de conseiller communautaire comporte deux noms (1 conseiller communautaire titulaire et 1 conseiller communautaire suppléant)

Ont été élus, parmi les conseillers communautaires sortants (M. STANQUIC, Mme TANGUY, M. BOUSSARD), au scrutin de liste à un tour, au conseil communautaire de « Quimper Bretagne Occidentale » :

- M. Jean-Yves STANQUIC, conseiller communautaire titulaire
- Mme Catherine TANGUY-LE BERRE, conseiller communautaire suppléant

Délibération N°2016/12/02

### MODIFICATION DU TABLEAU DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS DE GUENGAT

**Rapporteur : Gilles FOUQUET**

Aujourd'hui, des indemnités de fonction sont versées au Maire, à 4 adjoints et à 2 conseillers délégués ; M. Jean Yves STANQUIC ne percevant pas une indemnité au niveau communal mais au niveau de l'intercommunalité.

Il est demandé au Conseil Municipal de modifier la répartition de l'enveloppe globale des indemnités de fonction des adjoints telle que votée en séance du 11.04.2014 afin que M. Jean-Yves STANQUIC, adjoint aux travaux, puisse bénéficier à compter du 01.01.2017 d'une indemnité versée par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de répartir l'enveloppe financière allouée aux élus titulaires d'une délégation comme suit :

Fonction	Nom Prénom	Indemnité mensuelle brute	% indice 1015	entrée en vigueur
Maire	LE GUELAFF Yves	1 567,96 €	41,00 %	30.03.2014
1 <sup>er</sup> Adjoint	TANGUY Catherine	539,22 €	14,10 %	01.01.2017
2 <sup>ème</sup> Adjoint	STANQUIC Jean-Yves	539,22 €	14,10 %	01.01.2017
3 <sup>ème</sup> Adjoint	POGENT Anne Marie	539,22 €	14,10 %	01.01.2017
4 <sup>ème</sup> Adjoint	FOUQUET Gilles	539,22 €	14,10 %	01.01.2017
5 <sup>ème</sup> Adjoint	HEMON Gilbert	539,22 €	14,10 %	01.01.2017
Conseiller délégué	SIMON Stéphane	267,70 €	7,00 %	01.01.2017
Conseiller délégué	LE BRAS Fabienne	267,70 €	7,00 %	01.01.2017
<b>TOTAL</b>		<b>4 799,46 €</b>		

## **QUIMPER COMMUNAUTE : AJOUT D'UNE COMPETENCE OPTIONNELLE « ACTION SOCIALE » CONCERNANT LA GESTION DU C.L.I.C.**

**Rapporteur : Cathy TANGUY**

Dans le cadre de la création de Quimper Bretagne Occidentale (QBO), il est proposé, qu'à compter du 1er janvier 2017, la nouvelle communauté dispose de la compétence action sociale d'intérêt communautaire, afin d'assurer la gestion d'un CLIC (Centre local d'information et de coordination) intercommunal en matière de gérontologie.

La commune de Guengat doit donc déléguer cette compétence à la future communauté d'agglomération, l'intérêt communautaire portant uniquement sur la gestion du CLIC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la modification des statuts de Quimper Communauté par l'ajout de la compétence action sociale en tant que compétence optionnelle avec effet au 30 décembre 2016 ; SOLLICITE Monsieur le Préfet afin de modifier l'arrêté de fusion en conséquence.

## **QUIMPER COMMUNAUTE : RAPPORT D'ACTIVITE 2015**

**Rapporteur : Jean-Yves STANQUIC**

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) établisse un rapport annuel d'activité et l'adresse à chaque maire des communes membres.

En l'absence de document (rapport annuel 2015 non transmis par les services de Quimper Communauté), le Conseil Municipal DECIDE de retirer cette question de l'ordre de jour.

## **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION**

**Rapporteur : Gilles FOUQUET**

Dans le cadre de la délégation de signature, Gilles FOUQUET, adjoint au Maire chargé des finances, rend compte au Conseil Municipal des dépenses d'investissement engagées par la commune au 2<sup>nd</sup> semestre 2016 :

### **TRAVAUX**

- **Suppression branchement électrique (sécurisation du site) – Vorc'h Laë : 353,00 € HT**  
*Marché conclu avec ERDF– 29334 QUIMPER CEDEX*
- **Démolition bâtiment (sécurisation du site) – Vorc'h Laë : 15 600,00 € HT**  
*Marché conclu avec l'entreprise CO2 démolitions, route de St Albin – 29180 PLOGONNEC*
- **Etude paysagère (esquisse secteur 1) – entrée sud bourg / RD 56 : 2 050,00 € HT**  
*Marché conclu avec le bureau d'études A-MAR paysage et urbanisme – 29100 DOUARNENEZ*
- **Analyse structure avant démolition (amiante + plomb) – Pont de Kermoal : 914,00 € HT**  
*Marché conclu avec l'entreprise ADIAG (APAVE), 2 rue des Mouettes – 76130 MONT SAINT AIGNAN*
- **Mission de diagnostic structurel avant démolition (métal) – Pont de Kermoal : 1 250,00 € HT**  
*Marché conclu avec l'entreprise QCS Services, 10 rue du Dr Audic – 56000 VANNES*
- **Travaux de voirie (enfouissement de réseaux) : 2 920,70 € HT**  
*Marché conclu avec l'entreprise SPAC – 29150 CHATEAULIN*
- **Refonte du site internet (conception) – Mairie : 720,00 € HT**  
*Marché conclu avec la société i-doxa (digimob), 10 allée Claude de Rohan – 29000 QUIMPER*

### **EQUIPEMENTS / FOURNITURES**

- **Buses eaux pluviales voirie : 504,00€ HT**  
*Marché conclu avec la Société PUM Plastiques, 464 route de Rosporden – 29000 QUIMPER*
- **Rouleau (accessoire tracteur John Deere) : 766,04€ HT**  
*Marché conclu avec la Société NOREMAT, 3 route de Rennes – 35410 DOMLOUP*
- **Panneaux de signalisation : 561,70 € HT**  
*Marché conclu avec la société LACROIX, 8 impasse du Bourrelrier 44801 ST HERBLAIN*
- **Panneaux de signalisation extérieure (accessibilité bâtiments communaux) : 574,47 € HT**  
*Marché conclu avec la Société LE BARS Publicité, ZA de Bréhuel – 29100 DOUARNENEZ*
- **Tirage affiches + dossiers PPA + enquête publique (révision du PLU) : 1 580,40 € HT**  
*Marché conclu avec la Société ATR, Allée Marcel Cerdan – 29000 QUIMPER*

## DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

**Rapporteur : Gilles FOUQUET**

Après vérification auprès de M. le Receveur du centre des finances de Douarnenez, il est proposé au Conseil Municipal de procéder aux modifications budgétaires suivantes et annuler, en conséquence, la délibération N°2016/10/03 en date du 14.10.2016 :

- **Fonctionnement**

*Dépenses*

Chapitre	Compte	Intitulé	Montant
014	73925	FPIC	+ 1 000,00
022	022	Dépenses imprévues	- 1 000,00

- **Investissement**

*Dépenses*

Opération	Intitulé	Compte	Désignation	Montant
17	Plan Local d'Urbanisme	202	Réalisation documents urbanisme	+ 5 000,00
			<b>Total chapitre opération 17</b>	+ 5 000,00
24	Acquisition matériel	2183	Matériel bureau/informatique	+ 12 000,00
24	Acquisition matériel	2188	Autres équipements	+ 5 000,00
24	Acquisition matériel	2184	Mobilier	- 2 000,00
			<b>Total chapitre opération 24</b>	+ 15 000,00
27	Eglise	2316	Restauration œuvre d'art	+ 1 000,00
			<b>Total chapitre opération 27</b>	+ 1 000,00
33	Voirie	2315	Travaux voirie	- 40 000,00
			<b>Total chapitre opération 33</b>	- 40 000,00
40	Accessibilité voirie	2315	Travaux voirie	+ 20 000,00
			<b>Total chapitre opération 40</b>	+ 20 000,00
45	Vorc'h Laë	2031	Frais d'études	- 3 000,00
45	Vorc'h Laë	2315	Travaux voirie	- 7 000,00
			<b>Total chapitre opération 45</b>	- 10 000,00
ONA		2132	Immeuble de rapport	+ 26 000,00
ONA		2111	Terrains nus	- 4 000,00
			<b>Total chapitre 21</b>	+ 22 000,00
ONA		2313	Travaux bâtiments	+ 12 000,00
			<b>Total chapitre 23</b>	+ 12 000,00
OFI		020	Dépenses imprévues	- 14 000,00
			<b>Total chapitre 020</b>	- 14 000,00
			<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 11 000,00</b>

- **Investissement**

*Recettes*

Opération	Intitulé	Compte	Désignation	Montant
OFI		10226	Taxe d'aménagement	+ 11 000,00
			<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>+ 11 000,00</b>

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Révision du PLU : enquête publique

M. HEMON, adjoint à l'urbanisme, rappelle les orientations du PADD et propose, afin de respecter ces orientations, de régulariser une anomalie relevée lors de l'enquête publique en adressant un courrier au commissaire enquêteur pour le déclassement d'une parcelle prévue en zone Uhb avec un reclassement en zone N.

- Déploiement de la fibre optique sur Quimper Communauté

M. HEMON, adjoint à l'urbanisme, rend compte aux conseillers municipaux de la rencontre du 30.11.2016 à Quimper Communauté avec l'opérateur Orange : 151 habitations guengataises (Loscoat/Ty Hoant/Pencran/hameau de Bellevue) seront desservies fin 2017 en aérien ; desserte en souterrain pour le hameau de Bellevue.

A Guengat, le 13 décembre 2016

Yves LE GUELAFF, Maire